



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 2 décembre 2021

### **Carmila annonce la fin de son programme de rachat d'actions et la réduction du capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues**

Le 1er décembre 2021, la Présidente-Directrice Générale, sur délégation du Conseil d'administration agissant lui-même sur autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, a décidé de réduire le capital social de Carmila SA par voie d'annulation de 604 297 actions auto-détenues représentant environ 0,41% du capital social.

Ces actions ont été rachetées entre le 6 septembre 2021 et le 22 novembre 2021, dans le cadre du programme de rachat d'actions de 8 millions d'euros décidé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 28 juillet 2021.

A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social de Carmila SA s'élèvera à 875 389 008 euros composé de 145 898 168 actions, dont 169 027 actions auto-détenues<sup>1</sup>, représentant environ 0,12% du capital social.

---

<sup>1</sup> Incluant les actions détenues au titre du contrat de liquidité au 30 novembre 2021



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pierre-Yves Thirion – Directeur financier  
[pierre\\_yves\\_thirion@carmila.com](mailto:pierre_yves_thirion@carmila.com)  
+33 6 47 21 60 49

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs  
[jonathan\\_kirk@carmila.com](mailto:jonathan_kirk@carmila.com)  
+33 6 31 71 83 98

### CONTACT PRESSE

Morgan Lavielle - Directeur Communication  
[morgan\\_lavielle@carmila.com](mailto:morgan_lavielle@carmila.com)  
+33 6 87 77 48 80

### CALENDRIER FINANCIER

**7 décembre 2021** : Carmila Capital Markets Day

**16 février 2022** (après clôture des marchés) : Résultats annuels 2021

**17 février 2022** : Réunion d'information financière

**21 avril 2022** (après clôture des marchés) : Information financière du T1 2022

**12 mai 2022** : Assemblée générale

### À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2021, son portefeuille était constitué de 214 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,13 milliards d'euros. Plaçant la proximité au cœur de toutes ses actions, Carmila a pour ambition de simplifier la vie et d'améliorer le quotidien des commerçants et des clients au cœur de tous les territoires. Animées par une véritable culture commerçante, ses équipes intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité de ses actifs : opérations, direction de centre, commercialisation, marketing digital local, new business et RSE.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).

Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-tradable.

### AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiqués-financiers/>